



Maltraitance envers les enfants et impacts sur l'épidémiologie du développement psychosocial

NICO TROCMÉ, Ph. D.

Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants, CANADA

(Publication sur Internet le 15 mars 2005)

Thème

Prévention de la maltraitance chez les enfants (abus/négligence)

Introduction

La maltraitance envers les enfants constitue une menace sérieuse pour leur développement sain. Il est essentiel de comprendre la portée et la gravité de la maltraitance pour développer des interventions cliniques et des politiques sociales afin de protéger les enfants à risque et de traiter les victimes. Cet article décrit l'incidence, la prévalence et la sévérité de la maltraitance envers les enfants et examine l'importance d'établir des stratégies interdisciplinaires dans la communauté afin d'aborder cet important problème social.

Définitions

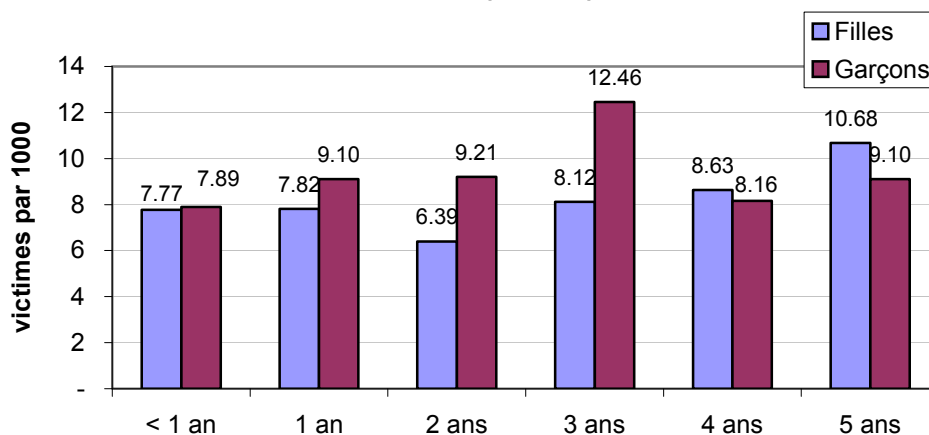
La maltraitance envers l'enfant est le terme large que l'on utilise pour décrire les actes d'abus ou de négligence perpétrés par les adultes ou les enfants plus âgés envers les enfants. Ils regroupent quatre larges catégories : violence physique, abus sexuels, négligence et violence psychologique. La violence physique va d'agressions graves qui peuvent blesser les enfants de façon permanente ou les tuer, à des sévices physiques punitifs ou encore le fait de secouer les nourrissons. Les abus sexuels incluent les rapports sexuels, les attouchements, l'exhibitionnisme, la sollicitation et le harcèlement sexuels. La négligence réfère à l'incapacité de superviser ou de protéger un enfant ou de répondre à ses besoins physiques. La distinction entre cette dernière catégorie, la négligence physique et la pauvreté familiale est difficile à effectuer puisque la plupart des familles où on découvre des cas de négligence vivent dans la pauvreté, bien que peu de familles pauvres soient considérées comme négligentes. La violence psychologique inclut la violence verbale extrême ou courante (menaces, dépréciation, etc.) et le manque systématique de dévouement ou d'attention nécessaires pour que l'enfant se développe sainement. L'exposition des enfants à la violence conjugale est de plus en plus reconnue comme étant une forme potentielle de violence psychologique.

Incidence annuelle

Au Canada, l'Étude d'incidence canadienne des cas déclarés de violence et de négligence envers les enfants (EIC) répertorie les statistiques sur l'incidence de la maltraitance envers les enfants, une étude périodique des cas où il y a eu enquête de la part des

organismes provinciaux et territoriaux de protection de l'enfance. Le premier grand cycle de l'EIC à travers tout le Canada a découvert qu'environ 135 600 enquêtes sur la maltraitance envers les enfants ont été effectuées au Canada en 1998, et qu'il y avait des preuves de maltraitance¹ dans 61 200 cas, soit un taux de victimes de 9,7 pour 1 000.¹ Un tiers de ces enfants, soit 20 500, avait moins de six ans. L'incidence des cas de victimes varie selon l'âge et le sexe, les garçons plus jeunes — de deux et trois ans — sont plus souvent victimes que les filles de cet âge, alors qu'à l'âge de cinq ans, les filles sont plus souvent victimes que les garçons (voir graphique à barres).

**Incidence des cas de maltraitance prouvée : 1998
Canada (EIC 98)**



Presque les trois quarts des enfants de moins de six ans étaient victimes de négligence (44 %) ou de violence psychologique (29 %). Les victimes d'abus varient de façon importante selon le sexe, la violence physique (20 %) étant plus courante que les abus sexuels (8 %) pour les garçons, alors que les abus sexuels (15 %) étaient plus courants que la violence physique (12 %) chez les filles.

Il est difficile de comparer directement les taux d'incidence au Canada et dans les autres pays à cause des différentes façons de signaler les cas et de procéder aux enquêtes. Le taux de victimes rapporté aux États-Unis en 1998 était de 12,9 pour 1 000 enfants, alors que dans les trois plus grands États australiens, le taux pour la même année variait de 5,1 à 5,9 pour 1 000.²

Prévalence pendant l'enfance

Les études de prévalence mesurent généralement les taux de victimes pendant l'enfance, contrairement aux statistiques d'incidence qui mesurent les taux pendant une année donnée. Les données les plus complètes relatives à la prévalence de la maltraitance envers les enfants au Canada proviennent d'une enquête sur la santé de la population des

¹ 20 700 autres cas de maltraitance n'ont pas pu être prouvés, mais sont demeurés suspects, et les 44 700 cas restants n'étaient pas fondés.

résidents ontariens âgés de 15 ans et plus en 1990.³ Trente et un pour cent des garçons et 21,1 % des filles ont mentionné avoir subi de la violence physique pendant leur enfance, alors que 12,8 % des filles et 4,3 % des garçons ont rapporté une histoire d'abus sexuels. L'étude n'a pas identifié à quel moment de l'enfance les répondants avaient subi de la violence ou des abus. Les taux de victimes sexuelles rapportés au Supplément à l'enquête sur la santé en Ontario sont un peu plus faibles que ceux des autres pays, avec une agglomération près du taux de 20 % pour les femmes et de 3 à 11 % chez les hommes.⁴

Blessure et décès

La plupart des cas de maltraitance signalés aux services sociaux concernent des situations où les enfants ont déjà subi une forme quelconque de violence psychologique, ou qui sont à risque important de subir des blessures ou un type de violence psychologique. Cependant, les blessures physiques causées par les mauvais traitements sont relativement rares. L'EIC de 1998 a découvert que les blessures physiques étaient consignées dans 15 % des 20 500 cas de maltraitance avérée contre des nouveau-nés et des enfants de moins de cinq ans.² Dans plusieurs cas, il s'agissait d'ecchymoses et d'écorchures ne nécessitant pas d'attention médicale. Les chercheurs ont rapporté des blessures graves nécessitant une attention médicale dans 5 % des cas d'enfants de un à cinq ans, et dans 17 % des cas d'enfants de moins d'un an. Le syndrome du bébé secoué, une forme de violence difficile à détecter et qui entraîne un hématome subdural, a été consigné dans environ 300 des 20 500 cas de maltraitance avérée envers des enfants de 0 à 5 ans.

La violence grave causant des blessures est particulièrement préoccupante pour les jeunes enfants à cause du risque élevé de séquelle permanente ou de décès pendant les trois premières années de la vie. Les enfants de moins de cinq ans sont à risque plus élevé d'être tués par un parent : les deux tiers des enfants de moins de 17 ans qui sont tués par un membre de la famille ont cinq ans et moins, et 29 % sont des nourrissons de moins d'un an.⁵ Les enfants de moins de trois ans décèdent le plus souvent après avoir été secoués (35 %) ou suite à un étranglement (29 %), alors que les enfants plus âgés et les jeunes sont plus susceptibles de décéder à cause d'armes à feu. Les taux d'homicides infantiles au Canada n'ont pas changé de façon importante au cours des 20 dernières années.

Tendances

La maltraitance envers les enfants devient un problème de santé de plus en plus préoccupant. Grâce à une plus grande sensibilisation du public, les signalements de suspicion de négligence ou de violence envers les enfants augmentent au Canada. Alors que les données sur les tendances nationales ne sont pas encore disponibles au Canada, les rapports des provinces et des territoires continuent à documenter une augmentation des enquêtes.⁶ En Ontario, la province qui dispose des statistiques sur les tendances les plus détaillées, le nombre de signalements avérés de maltraitance a presque doublé en cinq ans, passant de 12 300 cas en 1993 à 24 400 en 1998.⁷ Cette augmentation est surtout dominée par les cas de violence conjugale, qui représentaient moins de 2 % en 1993, mais qui totalisent presque un quart de tous les cas de violence avérée en 1998.

En revanche, les signalements d'abus sexuel contre les enfants ont diminué de 48 % entre 1993 et 1998. L'augmentation des cas d'exposition à la violence conjugale est surtout dominée par un changement dramatique de la réaction de la police, des professionnels de la santé et des écoles, qui sont responsables de presque 90 % de tous les signalements de violence familiale. La diminution des signalements d'abus sexuel contre les enfants est plus difficile à interpréter. Certains prétendent que cela reflète une réelle diminution des taux de victimes d'abus sexuels, attribuable à la prévention étendue, à la détection et aux poursuites judiciaires. D'autres craignent que les enfants et les parents témoins du délit soient de plus en plus hésitants à signaler les victimes.

Implications pour les politiques et la pratique

La maltraitance envers les enfants est un problème de santé notable qui affecte plus de 60 000 enfants par an au Canada. Les enfants violentés et négligés sont à risque très élevé de développer des problèmes sociaux, affectifs et cognitifs à long terme. La réaction envers ces enfants a cependant été fragmentaire. À part l'introduction universelle de lois sur l'obligation de signalement dans tout le Canada, peu de programmes de traitement et de prévention ont été systématiquement développés pour répondre aux besoins de ces enfants. Un examen des taux de victimes révèle une population diverse, allant de cas de violence physique grave nécessitant une réponse urgente à des cas complexes de négligence et d'exposition à la violence conjugale, où le rôle des organismes de protection de l'enfance peut avoir besoin d'être revu. Sous la pression continue du nombre croissant de cas, les intervenants des services de protection de l'enfance cherchent des modèles plus efficaces pour collaborer avec d'autres intervenants.⁶

RÉFÉRENCES

1. Trocmé N, MacLaurin B, Fallon B, Daciuk J, Billingsley D, Tourigny M, Mayer M, Wright J, Barter K, Burford G, Hornick J, Sullivan R, McKenzie B. *Canadian incidence study of reported child abuse and neglect: Final report*. Ottawa, Ontario: Minister of Public Works and Government Services Canada; 2001. Disponible sur le site: http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/familyviolence/pdfs/cis_e.pdf. Page consultée le 15 mars 2005.
2. Trocmé NM, Tourigny M, MacLaurin B, Fallon B. Major findings from the Canadian incidence study of reported child abuse and neglect. *Child Abuse & Neglect* 2003;27(12):1427-1439.
3. MacMillan HL, Fleming JE, Trocmé N, Boyle MH, Wong M, Racine YA, Beardslee WR, Offord DR. Prevalence of child physical and sexual abuse in the community: Results from the Ontario health supplement. *JAMA - Journal of the American Medical Association* 1997;278(2):131-135.
4. Finkelhor D. Current information on the scope and nature of child sexual abuse. *Future of Children* 1994;4(2):31-53.
5. Canadian Centre for Justice Statistics. *Family violence in Canada: A statistical profile 2003*. Ottawa, Ontario: Statistics Canada; 2003. No. Cat. 85-224-XIE. Disponible sur le site: <http://www.statcan.ca/english/freepub/85-224-XIE/85-224-XIE03000.pdf>. Page consultée le 15 mars 2005.
6. Trocmé N, Chamberland C. Re-involving the community: The need for a differential response to rising child welfare caseloads in Canada. In: Trocmé N, Knoke D, Roy C, eds. *Community collaboration and differential response: Canadian and international research and emerging models of practice*. Ottawa, Ontario: Centre of Excellence for Child Welfare; 2003:45-56.
7. Trocmé N, Fallon B, MacLaurin B, Copp B. *The changing face of child welfare investigations in Ontario: Ontario Incidence Studies of Reported Child Abuse and Neglect (OIS 1993/1998)*. Toronto, Ontario: Centre of Excellence for Child Welfare, Faculty of Social Work, University of Toronto; 2002. Disponible sur le site: <http://www.cecw-cepb.ca/DocsEng/OIS93-98.pdf>. Page consultée le 15 mars 2005.

Pour citer ce document :

Trocmé N. Maltraitance envers les enfants et impacts sur l'épidémiologie du développement psychosocial. In: Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2005:1-5. Disponible sur le site: <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/TrocméFRxp.pdf>. Page consultée le [insérer la date].

Copyright © 2005